

Le Sénat du Canada
Mardi 2 mai 2017

Le Sentier transcanadien

Son histoire, ses bienfaits et ses défis—Interpellation— Suite du débat

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénatrice Tardif, attirant l'attention du Sénat sur le Sentier transcanadien — son histoire, ses bienfaits et les défis auxquels ce projet fait face à l'approche du 25^e anniversaire de son existence.

L'honorable Chantal Petitclerc : Honorables sénateurs, j'hésite entre vous remercier à l'avance de votre attention et m'excuser de vous retenir un peu plus tard. Alors, je vais simplement utiliser et emprunter la formule de la sénatrice Gagné il y a quelques semaines, elle qui disait avec enthousiasme : « Honorables sénateurs, la soirée est encore jeune. »

Le 26 juin dernier, la sénatrice Tardif attirait notre attention sur deux importants défis concernant le Sentier transcanadien, qui est également connu sous le nom de Grand Sentier. Je joins aujourd'hui ma voix à cet important débat.

Le Grand Sentier est né du rêve du Québécois Pierre Camu et de l'Albertain Bill Pratt, deux visionnaires qui avaient l'ambition de voir raccorder les sentiers récréatifs du pays en un seul immense sentier.

La réalisation de ce réseau interconnecté de sentiers s'est amorcée en 1992 lors des célébrations du 125^e anniversaire du Canada. Vingt-cinq ans plus tard, il est terminé à 91 p. 100, soit sur 21 500 kilomètres, ce qui en fait le plus long sentier récréatif au monde. La très honorable Michaëlle Jean disait de ce sentier ce qui suit, et je cite :

Un chemin qui coupe à travers champs, un pont qui enjambe une rivière, une piste au cœur de la forêt ou en flanc de montagne, un lac que l'on franchit à la rame. C'est une diversité de paysages à couper le souffle, et plus encore.

Ce que de nombreuses personnes souhaitent, moi y compris, c'est que le Grand Sentier soit terminé cette année, pour le 150^e anniversaire du Canada. Ce sentier unira 432 sentiers locaux, s'étendra sur 24 000 kilomètres et reliera plus de 15 000 localités de tous les coins du pays.

[Français]

Comme la route Transcanadienne, le Sentier transcanadien nous rapproche tous et nous donne l'occasion de découvrir notre pays dans toute son immensité. Or, cette perception n'est pas seulement la mienne.

[Traduction]

Matthew Stevenson, un cycliste de Toronto pense que :

Le Sentier fait partie des éléments qui nous lient l'un à l'autre. C'est un peu comme notre billet de 5 dollars sur lequel figure Wilfrid Laurier; nous avons tous le même dans notre poche, où que l'on soit au pays. Ou encore, c'est comme savoir qu'on pourra syntoniser la CBC en Colombie-Britannique comme en Ontario; c'est une connexion qui s'établit entre nous tous.

Depuis 2015, Dianne Whelan parcourt le Canada au fil de ces sentiers. Pour elle, le Sentier transcanadien est un lien fondamental qui nous unit tous.

(2030)

[Français]

Honorables collègues, vous pouvez, comme tous les Canadiens, parcourir le Grand Sentier à pied, à vélo, en ski de fond, en raquettes, en kayak et en canot, et même en fauteuil roulant.

Vous le savez, je suis convaincue, comme tous les experts, que l'activité physique régulière améliore à la fois la santé physique et mentale. Ce que je connaissais moins, ce sont les bénéfices de l'activité physique pratiquée au contact de la nature.

Des chercheurs ont comparé en 2009 les effets de la marche en forêt à celle pratiquée en milieu urbain. Le groupe qui s'est rendu en forêt avait une pression artérielle et un rythme cardiaque plus bas et plus stables. Une autre recherche utilisant une méthodologie similaire a démontré que le taux de cortisol salivaire, l'une des hormones du stress, était moins élevé à l'issue d'une marche en forêt.

[Traduction]

Il vaut donc la peine d'en profiter, surtout que 80 p. 100 des Canadiens vivent à 30 minutes d'au moins une section du Sentier transcanadien.

[Français]

Honorables collègues, j'affirmais plus tôt que le sentier n'était achevé qu'à 91 p. 100. Dans son interpellation, la sénatrice Tardif déplorait le fait que le sous-financement retarde le raccordement complet. Fort heureusement, dans le dernier budget, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 30 millions de dollars sur cinq ans pour le raccordement, l'amélioration et l'entretien du Sentier transcanadien.

J'aurais souhaité avoir d'aussi bonnes nouvelles en ce qui a trait à la sécurité sur certaines parties du sentier, l'autre défi qu'avait soulevé la sénatrice Tardif. J'en conviens avec vous, sénatrice Tardif, il y a encore beaucoup de travail à faire.

Votre ancien collègue, qui était également mon ancien professeur de sciences politiques, le professeur Edmund Auger, m'a ouvert les yeux sur l'importance

d'avoir des normes, même minimales, de construction, de sécurité et d'accès pour l'ensemble du Sentier transcanadien.

M. Auger a passé beaucoup de temps sur le sentier en compagnie de sa femme, Elizabeth Sovis. Celle-ci, dramatiquement, a été heurtée mortellement en 2012 par un chauffard pendant qu'elle roulait à vélo sur le sentier. L'accident s'est produit après que le couple a été obligé, en raison de l'absence de piste cyclable, de quitter le sentier pour poursuivre son parcours sur une autoroute.

[Traduction]

M. Auger a dit qu'il n'y avait pas d'accotement. Il a vu qu'il devait quitter le sentier, sans imaginer qu'il allait devoir rouler sur l'autoroute.

[Français]

Encore aujourd'hui, des sections du sentier sont faites en partie de routes fréquentées par des véhicules motorisés, en grande majorité sur des routes secondaires. Bien souvent, les cyclistes sont encore exposés aux accidents, puisqu'ils n'ont d'autre choix que d'utiliser ces voies routières qui ne disposent pas toujours d'accotements pavés. Selon la présidente de l'Union des cyclistes de Sudbury, Rachelle Niemela, les demandes de M. Auger sont fondées, parce qu'il est évident que le Sentier transcanadien est plus dangereux à certains endroits que d'autres.

[Traduction]

Je suis d'accord avec le professeur Auger, qui propose un plan détaillé afin de permettre aux gouvernements provinciaux et fédéral d'encadrer la construction des sentiers. Ces ordres de gouvernement devraient s'inspirer du modèle utilisé pour la route Transcanadienne, qui prévoyait des échanges entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet du financement, des normes de construction et de l'itinéraire.

[Français]

De plus, les normes feraient en sorte que le sentier soit universellement accessible, dans la mesure du possible, bien sûr, aux personnes vivant avec un handicap.

Honorables collègues, en cette année du 150^e anniversaire du Canada, il me semble utile de rappeler que le Sentier transcanadien est l'un des plus grands projets bénévoles jamais entrepris au Canada par des milliers de donateurs et de bénévoles de toutes les régions du pays. L'immensité du Canada amplifie l'importance de toute initiative rassembleuse qui nous rapproche les uns des autres, et le Grand Sentier est l'un de ces projets rassembleurs qui méritent notre attention.

[Traduction]

Je vous remercie encore, sénatrice Tardif, de cette occasion d'en apprendre davantage au sujet de l'histoire et du potentiel de ce réseau interconnecté de

sentiers. Avec le beau temps à nos portes, je vous encourage, honorables sénateurs, à prendre le temps de vous familiariser avec ce projet, mais surtout d'en profiter. Allez dehors et refaites votre plein d'énergie. Allez marcher quelques kilomètres ou rouler à vélo et profitez de ces sentiers que nous sommes si chanceux d'avoir. Pas ce soir, par contre.

(Sur la motion du sénateur Mercer, au nom du sénateur Day, le débat est ajourné.)